



ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



maristes
Province Méditerranée



Collège Notre Dame De Lourdes - Jbail/Amchit

Projet d'établissement

2025 - 2028



Objectif

Accompagner les enfants et les jeunes pour qu'ils soient Bonne Nouvelle à la manière de Marcellin Champagnat.

Mission

- Nous sommes des communautés qui travaillent en réseau.
- Nous sommes promoteurs et défenseurs des droits des enfants et des jeunes et de leur engagement en tant que citoyens.
- Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement de la vocation et du sens de la vie à partir d'une spiritualité chrétienne et mariste.
- Nous sommes une référence en matière d'inclusion.

Vision

- Encourager la synodalité, le travail en réseau, l'écoute, la participation et le leadership de toutes les personnes qui font partie de nos œuvres et de nos communautés.
- Promouvoir des projets de transformation sociale et éducative qui permettent de découvrir et de répondre à de nouvelles réalités d'exclusion.
- Accompagner individuellement et en groupe afin que chaque personne découvre, grandisse et vive sa vocation dans une spiritualité chrétienne et mariste.
- Développer une proposition éducative inclusive qui réponde aux diverses réalités et besoins de notre environnement.

Introduction

Depuis 1903, Notre-Dame de Lourdes, solidement enraciné à Jbail et à Amchit, s'impose comme un acteur éducatif crédible et respecté grâce à l'engagement constant des Frères Maristes dans la vie de la ville et de l'établissement. Fidèles à l'esprit de leur fondateur, Marcellin Champagnat, et à ses valeurs de simplicité, de modestie et d'humilité, ils ont toujours eu à cœur de rendre l'éducation accessible à tous, au-delà des barrières économiques, sociales ou religieuses.

Établissement catholique et membre d'une congrégation internationale (Frères Maristes), il s'inscrit pleinement dans la dynamique éducative de cette congrégation. Son homologation par l'AEFE a renforcé son ouverture et son rayonnement, confirmant sa volonté d'offrir à chaque élève une formation de qualité, à la fois humaine, spirituelle et académique, adaptée aux exigences du monde d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui, dans la continuité de cette mission et résolument tourné vers l'avenir, le projet d'établissement, aligné au plan stratégique de la Province et répondant aux critères d'excellence de l'AEFE, s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Une école inclusive, ouverte à la diversité et attentive à chacun ;
- Une école ouverte à son environnement et au monde, ancrée dans sa région et connectée à l'international ;
- Une école innovante et numérique, au service de l'apprentissage et de la créativité ;
- Une école engagée pour un futur durable, consciente de ses responsabilités sociales et environnementales ;
- Une école espace de développement personnel et collectif, favorisant l'épanouissement et la réussite de tous.

Durabilité

En outre, et de manière transversale à tous ces axes, le domaine de la durabilité vise à garantir la viabilité du Projet d'établissement dans le temps. Il repose sur l'optimisation des ressources, la collaboration interprovinciale et le travail en réseau, tout en favorisant les synergies qui renforcent nos actions et assurent la durabilité des projets dans le temps.

Qu'entendons-nous par durabilité ?

La durabilité dans le Projet d'établissement garantit la viabilité économique et organisationnelle des projets à long terme. Elle est fondée sur l'optimisation des ressources, la collaboration interprovinciale et le travail en réseau. Cela garantit une utilisation efficace des fonds, du temps et des matériaux, évite les doublons et renforce les synergies entre les travaux, augmentant ainsi l'impact et la durabilité des initiatives.

Comment garantir la durabilité des projets ?

Avant de lancer un projet, il est essentiel de répondre à ces questions afin d'assurer sa durabilité et sa viabilité à long terme :

- Quel est le coût économique et comment puis-je l'optimiser ?
- Quelles sources de financement puis-je utiliser ?
- Combien de temps et de ressources sont nécessaires pour le mettre en œuvre ?
- Quelles initiatives existantes puis-je utiliser pour répondre efficacement à ce besoin ?
- Est-il possible de collaborer avec d'autres provinces ou institutions afin d'optimiser les ressources ?

Critère de durabilité

Étudier le coût économique : établir un budget clair et adapté aux ressources disponibles.

- **Optimiser les ressources de formation** : tirer parti des ressources internes et externes pour réduire les coûts et éviter les doublons.
- **Encourager la collaboration interprovinciale et avec des partenaires stratégiques** : développer des projets communs pour optimiser les ressources et répartir les coûts.
- **Encourager la formation en ligne et à distance** : réduire les coûts et l'impact environnemental en favorisant la formation à distance.
- **Tirer parti des fonds publics et des accords externes** : utiliser des sources de financement telles que FUNDAE, Erasmus+ et d'autres fonds publics ou privés.
- **Optimiser l'efficacité dans l'utilisation du temps et des ressources** : adapter le temps et la structure d'accompagnement aux capacités locales et provinciales.
- **Profiter d'une banque de ressources humaines bénévoles** : créer une « banque de temps » avec des bénévoles, y compris d'anciens élèves et des familles, afin d'optimiser les ressources et de renforcer les actions du projet.
- **Garantir l'inclusion dans toutes les initiatives** : intégrer l'inclusion comme critère dans la sélection et l'approbation des projets et des investissements.



Axe 1 : Une école inclusive



Garantir l'accès à une éducation inclusive et équitable pour tous, soutenir les élèves en situation de vulnérabilité ou de handicap.

Objectifs

1. Promouvoir une communauté éducative accessible et pleinement inclusive, capable d'accueillir la diversité sous toutes ses formes.
2. Renforcer la formation du personnel afin de relever les nouveaux défis liés à l'exclusion, à la santé mentale, aux inégalités et aux nouvelles réalités des jeunes.
3. Développer une pédagogie différenciée et des pratiques coopératives.
4. Renforcer le rôle des jeunes en tant qu'acteurs de la transformation sociale.

Actions

1.1 Former 90% du personnel à la diversité et aux besoins éducatifs particuliers.

S pécifique	Former le personnel à l'accueil de la diversité et à la prise en compte des besoins éducatifs particuliers (BEP) afin d'améliorer les pratiques inclusives et la réussite de tous les élèves.
M esurable	90 % du personnel formé d'ici juin 2026 ; au moins 2 sessions de formation organisées chaque année.
A tteignable	Formations planifiées dans le cadre du plan académique et interne, en lien avec les enseignants référents et les personnels ressources.
R éaliste	Mobilisation des formateurs académiques, du pôle inclusion et des équipes internes pour animer les formations.
T emporelle	Objectif à atteindre avant le 30 juin 2026, avec un suivi annuel du taux de participation.



1.2 Sensibiliser 90 % de la communauté éducative (élèves, parents, personnel) au respect des différences.

S pécifique	Promouvoir une culture du respect, de la tolérance et de la solidarité à travers des actions de sensibilisation sur la diversité et l'inclusion.
M esurable	90 % des élèves et du personnel participent à au moins une action de sensibilisation/an (journée de la différence, semaine du handicap, exposition, débats).
A tteignable	Implication des enseignants, responsables des cycles, délégués élèves et associations partenaires.
R éaliste	Actions intégrées dans le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé, soutenues par les équipes pédagogiques et de vie scolaire.
T emporelle	Objectif à atteindre chaque année scolaire jusqu'en juin 2027.

Projet d'établissement
2025 - 2028

Actions

1.3 Impliquer 80 % des membres (élèves, enseignants, parents, partenaires) dans au moins un projet coopératif par an.

S pécifique	Développer la coopération entre élèves, enseignants, parents et partenaires autour de projets collectifs favorisant l'inclusion et la solidarité.
M esurable	80 % des membres de la communauté éducative impliqués dans au moins un projet coopératif/an (projet interclasses, parrainage, atelier collaboratif, tutorat).
A tteignable	Organisation de projets dans les différents parcours éducatifs (citoyen, santé, avenir, PEAC).
R éaliste	Appui des équipes pédagogiques, de vie scolaire et des associations locales pour la mise en œuvre.
T emporelle	Objectif à atteindre d'ici juin 2027, avec une évaluation annuelle du taux de participation.



Projet d'établissement
2025 - 2028

2.1 Former 90 % du personnel à la santé mentale et à la gestion des troubles du comportement.

S pécifique	Renforcer la formation du personnel pour mieux accompagner les élèves confrontés à des difficultés d'ordre psychologique, social ou scolaire.
M esurable	90 % du personnel formé à la santé mentale, aux inégalités et à la prévention de l'exclusion d'ici juin 2026 ; au moins 3 actions de sensibilisation/an pour les élèves.
A tteignable	Formations menées en partenariat avec des intervenants spécialisés (infirmier(ère), psychologue, associations).
R éaliste	Intégration au plan de formation continue et aux dispositifs académiques existants.
T emporelle	Objectif à atteindre avant le 30 juin 2026, suivi annuel via les bilans de formation et d'actions.

Actions

2.2 Organiser 3 actions de sensibilisation par an (conférences, interventions, débats) autour des thématiques de l'exclusion et des nouvelles réalités sociales, avec la participation de 70 % des élèves.

Spécifique Mettre en place des actions concrètes (conférences, interventions, débats) pour sensibiliser les élèves aux enjeux liés à l'exclusion, aux inégalités et aux nouvelles réalités sociales.

Mesurable Réaliser 3 actions par an avec une participation d'au moins 70 % des élèves.

Atteignable S'appuyer sur des intervenants spécialisés et l'implication des enseignants et associations.

Réaliste Intégrer ces actions dans les parcours éducatifs existants et utiliser les ressources disponibles.

Temporelle Atteindre cet objectif chaque année jusqu'en juin 2028.



Projet d'établissement
2025 - 2028

3.1 Garantir qu'avant fin 2025, 100 % des EBEP disposent d'un PAP, PPRE ou PPS opérationnel et régulièrement évalué.

Spécifique Mettre en place un dispositif personnalisé pour chaque élève à besoins éducatifs particuliers.

Mesurable Atteindre 100 % d'élèves EBEP disposant d'un PAP, PPRE ou PPS opérationnel et suivi.

Atteignable Mobiliser les équipes pédagogiques, le pôle inclusion et les ressources spécialisées.

Réaliste S'appuyer sur les outils institutionnels et un suivi administratif structuré.

Temporelle Réaliser cet objectif avant le 31 décembre 2025.

Actions

3.2 Faire progresser le taux de réussite et de progression des EBEP de 15 %.

S pécifique	Améliorer la réussite des EBEP grâce à la différenciation pédagogique, au tutorat et au co-enseignement.
M esurable	Atteindre une augmentation de 15 % du taux de réussite et de progression des EBEP.
A tteignable	Former et mobiliser les enseignants, AESH et équipes éducatives pour mettre en place ces pratiques.
R éaliste	S'appuyer sur les dispositifs déjà existants et les ressources pédagogiques disponibles.
T emporelle	Réaliser cet objectif et mesurer les progrès chaque année jusqu'en juin 2028.



Projet d'établissement
2025 - 2028

4.1 Renforcer le conseil des élèves et l'impliquer dans la vie de l'établissement.

S pécifique	Donner aux élèves un espace structuré pour s'exprimer et participer aux décisions de l'établissement.
M esurable	Assurer le suivi annuel du nombre de réunions et de propositions concrètes formulées par le conseil des élèves.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, responsables des cycles et élèves élus pour assurer le fonctionnement du conseil.
R éaliste	Utiliser les structures existantes et intégrer progressivement les nouvelles pratiques de participation.
T emporelle	Mettre en place et activer ce dispositif dès l'année 2025.

Actions

4.2 Mettre en place au moins 2 projets citoyens par an (solidarité, écologie, égalité, lutte contre le harcèlement) portés par les élèves.

S pécifique	Encourager les élèves à concevoir et réaliser des projets citoyens dans les domaines de la solidarité, de l'écologie, de l'égalité et de la lutte contre le harcèlement.
M esurable	Réaliser un minimum de 2 projets citoyens par an portés et coordonnés par les élèves.
A tteignable	S'appuyer sur les clubs, CVC, CVL et associations partenaires pour soutenir les projets.
R éaliste	Utiliser les ressources humaines et matérielles déjà présentes dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en œuvre ces projets chaque année scolaire de manière continue.



Projet d'établissement
2025 - 2028

4.3 Évaluer la perception des élèves via une enquête annuelle.

S pécifique	Recueillir l'avis des élèves sur la vie scolaire et les projets menés au sein de l'établissement.
M esurable	Réaliser une enquête par an et analyser le taux de participation et les résultats obtenus.
A tteignable	Utiliser des outils numériques et l'implication des délégués pour administrer l'enquête.
R éaliste	Intégrer ce processus dans les pratiques existantes de suivi et d'évaluation interne.
T emporelle	Mener une enquête à la fin de chaque année scolaire, à partir de 2025.



Axe 2 : Une école ouverte à son environnement et au monde



Favoriser l'ouverture sur le monde, la participation citoyenne, et renforcer les liens avec la communauté locale et les partenaires.

Objectifs

1. Renforcer les partenariats avec les familles, collectivités, associations et entreprises
2. Favoriser l'ouverture culturelle et citoyenne des élèves
3. Développer l'ouverture internationale des enseignants

Actions

1.1 Augmenter de 50 % le nombre de partenariats formalisés (familles, associations, collectivités, entreprises, comité des anciens).

Spécifique Développer les relations de l'établissement avec les familles, associations, collectivités et entreprises pour renforcer la coopération et le soutien aux élèves.

Mesurable Augmenter de 50 % le nombre de partenariats formalisés

Atteignable Mobiliser la direction, les enseignants et les partenaires locaux pour identifier et conclure de nouveaux accords.

Réaliste S'appuyer sur les partenariats existants et les besoins réels de l'établissement pour assurer une croissance progressive.

Temporelle Atteindre cet objectif au plus tard en juin 2028.



1.2 Garantir que 100 % des élèves réalisent au moins un stage d'observation par an, en lien avec le Parcours Avenir.

Spécifique Permettre à chaque élève de découvrir le monde professionnel grâce à un stage d'observation annuel en lien avec le Parcours Avenir.

Mesurable Atteindre 100 % d'élèves ayant effectué, chaque année, un stage d'observation d'au moins 8 heures.

Atteignable Mobiliser les enseignants, les familles et les partenaires locaux pour organiser et encadrer les stages.

Réaliste S'appuyer sur les ressources existantes et les partenariats déjà en place pour garantir la faisabilité.

Temporelle Déployer ce dispositif à partir de l'année scolaire 2025-2026 et en assurer la pérennité chaque année.

Projet d'établissement
2025 - 2028



Actions

1.3 Organiser au minimum deux cycles de rencontres professionnelles (forums, conférences, ateliers métiers innovants) à destination des élèves des deux cycles, en partenariat avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire.

S pécifique	Favoriser la découverte des métiers et des parcours professionnels en organisant des rencontres avec des acteurs économiques et institutionnels.
M esurable	Organiser au moins deux cycles de rencontres professionnelles par an, incluant différents formats (forums, conférences, ateliers).
A tteignable	S'appuyer sur les partenariats existants et mobiliser de nouveaux intervenants pour assurer la diversité des échanges.
R éaliste	Utiliser les ressources matérielles et humaines disponibles au sein de l'établissement et du territoire.
T emporelle	Mettre en place ces rencontres chaque année scolaire de manière régulière et planifiée.



2.1 Organiser au moins quatre sorties, ateliers ou événements culturels par cycle et par an, dans le cadre du PEAC, dans des domaines différents.

S pécifique	Favoriser l'ouverture culturelle des élèves en organisant des activités variées dans le cadre du PEAC.
M esurable	Réaliser un minimum de quatre sorties, ateliers ou événements culturels par cycle et par an, couvrant plusieurs domaines artistiques et culturels.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, les partenaires culturels et les institutions locales pour concevoir et animer ces activités.
R éaliste	Utiliser les ressources disponibles et les partenariats existants pour assurer la faisabilité du programme.
T emporelle	Déployer ces activités à partir de septembre 2025 et en assurer la pérennité chaque année scolaire.

Projet d'établissement
2025 - 2028

Actions

2.2 Garantir la réalisation d'au moins 2 propositions par an issues des CVC et CVL, en assurant leur suivi et communication auprès de la communauté éducative.

S pécifique	Valoriser la participation des élèves en mettant en œuvre les propositions issues des CVC et CVL.
M esurable	Réaliser et suivre un minimum de 2 propositions par an, validées et concrétisées.
A tteignable	Mobiliser les élèves élus, les enseignants référents et l'équipe éducative pour accompagner ces initiatives.
R éaliste	S'appuyer sur les structures existantes et les ressources internes pour garantir la faisabilité des projets.
T emporelle	Assurer la mise en place et le suivi, de façon continue, chaque année scolaire.



Projet d'établissement
2025 - 2028

2.3 Mettre en œuvre 2 projets citoyens par cycle et par an, inscrits dans les Parcours Citoyen et PEAC (solidarité, égalité, environnement, engagement...) en lien avec le contexte local.

S pécifique	Développer l'engagement citoyen des élèves à travers des projets liés à la solidarité, à l'égalité, à l'environnement et à l'engagement local.
M esurable	Réaliser 2 projets citoyens par cycle et par an, clairement identifiés et documentés.
A tteignable	Mobiliser les équipes pédagogiques, les élèves et les partenaires associatifs et institutionnels.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources existantes et les parcours éducatifs déjà en place pour assurer la mise en œuvre.
T emporelle	Déployer ces projets chaque année scolaire, à partir de la rentrée 2025.

Actions

3.1 Inscrire l'établissement à au moins un projet européen (Erasmus+, eTwinning).

S pécifique	Développer l'ouverture internationale de l'établissement en participant à un projet européen tel qu'Erasmus+ ou eTwinning.
M esurable	Inscrire l'établissement à au moins un projet européen dans le délai fixé.
A tteignable	Mobiliser les coordinateurs, enseignants et équipes administratives pour préparer et soumettre le dossier.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources existantes et l'expérience des équipes pour assurer la réussite de l'inscription.
T emporelle	Finaliser l'inscription avant le 31 décembre 2025.



Projet d'établissement
2025 - 2028

3.2 Lancer et mettre en œuvre 3 projets internationaux par an (mobilité, échanges virtuels, projets collaboratifs).

S pécifique	Développer l'ouverture internationale des élèves et des enseignants grâce à des projets de mobilité, d'échanges virtuels et de collaboration internationale.
M esurable	Réaliser et suivre la mise en place d'au moins 3 projets internationaux chaque année.
A tteignable	S'appuyer sur des partenariats existants et mobiliser de nouveaux établissements et organismes étrangers.
R éaliste	Utiliser les ressources pédagogiques, numériques et financières disponibles pour garantir la faisabilité.
T emporelle	Lancer ces projets dès 2026 et les reconduire chaque année scolaire.

Actions

3.3 Conclure un jumelage ou partenariat avec au moins un établissement étranger (européen ou francophone).

S pécifique	Établir un partenariat durable avec un établissement étranger pour favoriser les échanges culturels et pédagogiques.
M esurable	Signer un accord formel de jumelage ou de partenariat avec au moins un établissement étranger.
A tteignable	Mobiliser la direction, les enseignants et les coordinateurs de projets pour identifier et formaliser la coopération.
R éaliste	S'appuyer sur les réseaux éducatifs existants et les ressources internes pour assurer la mise en place.
T emporelle	Finaliser le jumelage au plus tard en juin 2028.



Projet d'établissement

2025 - 2028



Axe 3 : Une école innovante et numérique



Former aux compétences numériques et à l'innovation, réduire la fracture numérique et préparer aux métiers du futur.

Objectifs

1. Renforcer les partenariats avec les familles, collectivités, associations et entreprises
2. Favoriser l'ouverture culturelle et citoyenne des élèves
3. Développer l'ouverture à l'internationalisation des enseignants

Actions

1.1 Réduire les impressions papier de 30 %, grâce à la dématérialisation des supports pédagogiques et des communications internes.

S pécifique	Diminuer l'usage du papier en favorisant la dématérialisation des supports pédagogiques et des communications internes.
M esurable	Atteindre une réduction de 30 % des impressions papier par rapport au volume de référence initial.
A tteignable	Sensibiliser le personnel et les élèves et fournir les outils numériques nécessaires à la dématérialisation.
R éaliste	Utiliser les équipements et infrastructures numériques déjà disponibles dans l'établissement.
T emporelle	Réaliser cet objectif au plus tard en juin 2027.



1.2 Organiser au moins deux ateliers de sensibilisation par an sur la sobriété numérique (stockage responsable, pollution numérique, durée de vie des appareils), animés par des spécialistes.

S pécifique	Sensibiliser les élèves et le personnel à la sobriété numérique à travers des ateliers interactifs animés par des experts.
M esurable	Organiser un minimum de deux ateliers de sensibilisation chaque année scolaire.
A tteignable	Mobiliser des intervenants spécialisés et planifier les ateliers dans le calendrier annuel.
R éaliste	Utiliser les ressources internes et externes disponibles pour garantir la faisabilité des ateliers.
T emporelle	Mettre en place ces ateliers chaque année, de façon régulière et planifiée.

Projet d'établissement
2025 - 2028

Actions

2.1 Expérimenter au moins 2 projets pédagogiques innovants par an (ex. : robotique, programmation, création numérique, podcast, vidéo, réalité augmentée), en lien avec les enseignants volontaires et les référents numériques.

S pécifique	Encourager l'innovation pédagogique en mettant en place des projets intégrant des outils et technologies numériques modernes.
M esurable	Réaliser un minimum de deux projets pédagogiques innovants chaque année scolaire.
A tteignable	Impliquer les enseignants volontaires et les référents numériques pour concevoir et encadrer les projets.
R éaliste	Utiliser les ressources technologiques et humaines déjà disponibles dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en œuvre ces projets chaque année scolaire, de façon continue et suivie.



2.2 Intégrer au moins un outil numérique (ENT, applications collaboratives, quiz interactifs, IA éducative, etc.) dans 80% des séquences d'enseignement.

S pécifique	Développer l'usage du numérique en intégrant des outils pédagogiques interactifs dans les pratiques d'enseignement.
M esurable	Atteindre un taux d'intégration d'au moins 80 % des séquences d'enseignement utilisant un outil numérique.
A tteignable	Former et accompagner les enseignants pour faciliter l'adoption de ces outils dans leurs cours.
R éaliste	S'appuyer sur les équipements et ressources numériques déjà disponibles ou prévus dans l'établissement.
T emporelle	Déployer cette intégration à partir de septembre 2026 et la maintenir de façon durable.

Projet d'établissement

2025 - 2028

Actions

3.1 80 % des élèves de cycle 4 et du lycée atteindront le niveau 4 sur les parcours PIX IA grâce à un entraînement intégré aux séances d'EMI et de technologie.

Spécifique Développer les compétences numériques et en intelligence artificielle des élèves par un entraînement structuré via les cours d'EMI et de technologie.

Mesurable Atteindre un objectif de 80 % d'élèves certifiés au niveau 4 sur les parcours PIX IA.

Atteignable Former les enseignants et fournir les ressources nécessaires pour intégrer ces entraînements dans les cours.

Réaliste S'appuyer sur les outils PIX et les infrastructures numériques déjà disponibles dans l'établissement.

Temporelle Réaliser cet objectif au plus tard en juin 2028.



Projet d'établissement
2025 - 2028

3.2 Organiser au moins un débat ou une discussion par semestre sur les enjeux citoyens, éthiques et sociaux du numérique et de l'IA.

Spécifique Sensibiliser les élèves aux enjeux citoyens, éthiques et sociaux du numérique et de l'intelligence artificielle à travers des débats et des discussions.

Mesurable Organiser un minimum d'un débat ou d'une discussion par semestre dès septembre 2025.

Atteignable Mobiliser les enseignants documentalistes, les professeurs principaux et les associations partenaires pour animer ces rencontres.

Réaliste Utiliser les ressources humaines et matérielles déjà disponibles dans l'établissement.

Temporelle Mettre en place ces débats à partir de septembre 2025, et les reconduire chaque semestre.



Axe 4 : Une école engagée pour un futur durable



Sensibiliser aux enjeux environnementaux, adopter des comportements éco-responsables et intégrer les pratiques durables dans la vie de l'établissement.

Objectifs

1. Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux
2. Développer des comportements responsables et éco-citoyens
3. Réduire l'empreinte écologique de l'établissement
4. Travailler en vue d'obtenir la labellisation EFE3D niveau 3

Actions

1.1 Réaliser 3 projets EDD par an intégrant au moins deux disciplines (sciences, géographie, arts, SVT, EMC).

S pécifique	Mettre en place des projets interdisciplinaires pour sensibiliser les élèves au développement durable.
M esurable	Réaliser un minimum de 3 projets EDD par an, chacun impliquant au moins deux disciplines.
A tteignable	Mobiliser les enseignants et les élèves pour concevoir et mener ces projets.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources pédagogiques et matérielles existantes dans l'établissement.
T emporelle	Lancer les projets dès septembre 2025 et les renouveler chaque année scolaire.



Projet d'établissement
2025 - 2028

1.2 Garantir la participation d'au moins 70 % des élèves et du personnel à une action EDD par an (semaine du développement durable, ateliers, conférences).

S pécifique	Encourager la communauté éducative à s'impliquer dans des actions concrètes liées au développement durable.
M esurable	Atteindre un taux de participation d'au moins 70 % des élèves et du personnel à une action EDD chaque année.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, éco-délégués et associations partenaires pour organiser et promouvoir ces actions.
R éaliste	S'appuyer sur les événements existants et les ressources disponibles pour assurer la mise en place.
T emporelle	Réaliser cette action chaque année scolaire, avec un suivi annuel du taux de participation.

Actions

2.1 Installer un système de tri sélectif dans 100 % des classes et espaces communs, avec suivi par les éco-délégués.

S pécifique	Mettre en place un système complet de tri sélectif dans toutes les classes et espaces communs de l'établissement.
M esurable	Atteindre 100 % des lieux équipés et suivis grâce à un tableau de suivi géré par les éco-délégués.
A tteignable	Impliquer le personnel technique, les enseignants et les éco-délégués pour l'installation et la gestion du système.
R éaliste	Utiliser les infrastructures existantes et les ressources financières disponibles pour le matériel de tri.
T emporelle	Finaliser l'installation au plus tard en décembre 2025.



2.2 Organiser 1 action citoyenne par an (nettoyage, recyclage, collecte solidaire, action climat), avec au moins 70 % de participation des élèves.

S pécifique	Impliquer les élèves dans des actions concrètes de citoyenneté et de protection de l'environnement.
M esurable	Réaliser une action citoyenne par an avec un taux minimum de 70 % de participation des élèves.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, éco-délégués et associations partenaires pour organiser et encadrer l'action.
R éaliste	Utiliser les ressources matérielles et humaines existantes pour assurer la faisabilité du projet.
T emporelle	Démarrer ce programme à partir de l'année scolaire 2025-2026 et le renouveler chaque année.

Projet d'établissement
2025 - 2028



Actions

2.3 Mettre en place un composteur pour les déchets organiques du potager scolaire, en lien avec le personnel technique et les élèves.

S pécifique	Installer un composteur pour valoriser les déchets organiques produits par le potager scolaire.
M esurable	Atteindre l'objectif d'un composteur opérationnel et utilisé régulièrement par les élèves et le personnel.
A tteignable	Mobiliser le personnel technique et les élèves pour la mise en place et l'entretien du composteur.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources existantes ainsi que sur un espace dédié au sein de l'établissement.
T emporelle	Finaliser l'installation au plus tard en juin 2028.



Projet d'établissement
2025 - 2028

2.4 Impliquer les élèves dans la conception et la création d'un espace vert (potager ou jardin pédagogique...), avec ateliers menés dans le cadre du club écologique ou de projets éducatifs ou de projets EDD.

S pécifique	Engager les élèves dans un projet concret de conception et d'aménagement d'un espace vert au sein de l'établissement.
M esurable	Réaliser un espace vert fonctionnel et documenter la participation des élèves via les ateliers et activités.
A tteignable	Mobiliser les clubs écologiques, enseignants et partenaires pour encadrer les ateliers et le projet.
R éaliste	Utiliser les ressources disponibles et l'espace existant pour assurer la faisabilité du projet.
T emporelle	Finaliser la création de l'espace vert au plus tard en juin 2027.

Actions

3.1 Réduire la consommation d'énergie (eau, électricité, chauffage) de 5 % par an en améliorant les pratiques quotidiennes et la maintenance.

S pécifique	Mettre en place des actions concrètes pour réduire la consommation d'eau, d'électricité et de chauffage dans l'établissement.
M esurable	Atteindre une baisse annuelle de 5 % de la consommation énergétique globale, suivie par des relevés et indicateurs précis.
A tteignable	Former et sensibiliser la communauté éducative et améliorer les procédures de maintenance pour optimiser l'efficacité énergétique.
R éaliste	Utiliser les ressources techniques existantes et des ajustements progressifs pour atteindre l'objectif.
T emporelle	Démarrer le suivi et la réduction à partir de l'année 2025 et évaluer les résultats chaque année.



Projet d'établissement
2025 - 2028

3.2 Diminuer la production de déchets de 10 % par an, notamment grâce à la dématérialisation, au tri sélectif et à la sensibilisation à la sobriété numérique.

S pécifique	Réduire la quantité de déchets produits en encourageant la dématérialisation, le tri sélectif et des pratiques numériques responsables.
M esurable	Atteindre une diminution de 10 % par an de la production totale de déchets, suivie par des indicateurs précis.
A tteignable	Impliquer les élèves, le personnel et les éco-délégués dans la mise en place d'actions concrètes de réduction des déchets.
R éaliste	S'appuyer sur les infrastructures et les initiatives déjà présentes dans l'établissement pour progresser.
T emporelle	Évaluer et mesurer la réduction chaque année, à partir du lancement du programme.

Actions

4.1 Diffuser et faire signer une charte E3D par 100 % des élèves et du personnel.

S pécifique	Sensibiliser toute la communauté éducative aux engagements écoresponsables à travers la signature d'une charte E3D.
M esurable	Atteindre un taux de 100 % de signatures de la charte par les élèves et le personnel.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, éco-délégués et responsables administratifs pour distribuer, expliquer et collecter les signatures.
R éaliste	Utiliser les ressources internes et la communication de l'établissement pour atteindre l'ensemble des participants.
T emporelle	Finaliser la diffusion et la signature au plus tard en juin 2026.



Projet d'établissement
2025 - 2028

4.2 Conclure au moins 2 partenariats par an avec des collectivités, associations ou entreprises locales autour de projets écoresponsables (énergie, biodiversité, alimentation durable).

S pécifique	Développer des collaborations locales pour soutenir et mettre en place des projets écoresponsables dans l'établissement.
M esurable	Signer et suivre au minimum 2 partenariats par an.
A tteignable	Mobiliser la direction, les enseignants et les partenaires locaux pour identifier et concrétiser ces partenariats.
R éaliste	S'appuyer sur les besoins de l'établissement et les ressources disponibles dans la communauté locale.
T emporelle	Conclure ces partenariats chaque année scolaire, de manière continue.

Actions

4.3 Mettre en place 2 projets pluridisciplinaires par an intégrant plusieurs matières et un ou plusieurs ODD (ex. : eau, énergie, égalité, consommation responsable).

S pécifique	Développer des projets pédagogiques impliquant plusieurs disciplines pour sensibiliser les élèves aux Objectifs de Développement Durable (ODD).
M esurable	Réaliser au minimum 2 projets pluridisciplinaires chaque année scolaire.
A tteignable	Mobiliser les enseignants et les élèves des différentes disciplines pour co-construire et suivre ces projets.
R éaliste	Utiliser les ressources pédagogiques et matérielles existantes pour garantir la faisabilité des projets.
T emporelle	Mettre en œuvre ces projets chaque année scolaire de manière régulière et suivie.



Projet d'établissement

2025 - 2028



Axe 5 : Une école espace de développement personnel et collectif



Accompagner chacun à grandir, à découvrir et à valoriser ses talents, à cultiver son bien-être, et à devenir un acteur engagé de la vie scolaire et de la société.

Objectifs

1. Favoriser la formation continue du personnel
2. Renforcer la santé mentale et le bien-être
3. Développer les compétences et le leadership
4. Reconnaître et valoriser les talents
5. Donner un rôle central aux jeunes

Actions

1.1 Mettre en place un **plan annuel de formation continue** aligné avec les axes du projet d'établissement (Plan de formation AEFE + Plan de formation provincial+ Plan de formation local), basé sur une étude des besoins.

S pécifique	Concevoir un plan de formation continue cohérent avec les priorités stratégiques de l'établissement et les besoins identifiés.
M esurable	Évaluer la mise en place du plan par le nombre de formations réalisées et le taux de participation du personnel.
A tteignable	Mobiliser les équipes pédagogiques et administratives pour analyser les besoins et organiser les formations.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources internes et les dispositifs de formation AEFE et provinciaux existants.
T emporelle	Déployer ce plan à partir de septembre 2026 et le renouveler chaque année.



Projet d'établissement
2025 - 2028

1.2 Proposer au moins 3 formations par an adaptées aux besoins du personnel (ateliers pédagogiques, formations académiques, webinaires) et dans des domaines différents.

S pécifique	Offrir des formations variées répondant aux besoins identifiés du personnel pour renforcer leurs compétences professionnelles.
M esurable	Organiser au minimum 3 formations par an, couvrant des thématiques diverses.
A tteignable	Mobiliser les ressources internes et externes, y compris les formateurs et partenaires académiques.
R éaliste	S'appuyer sur l'expérience et les infrastructures existantes pour assurer la faisabilité des formations.
T emporelle	Mettre en place ces formations chaque année scolaire de manière régulière et planifiée.

Actions

1.3 Mettre en place un **dispositif de partage des pratiques** (observations croisées, échanges de pratiques, journées pédagogiques collaboratives).

S pécifique	Créer un dispositif favorisant la collaboration et l'échange entre les enseignants pour améliorer les pratiques pédagogiques.
M esurable	Suivre le nombre de séances de partage organisées et la participation des enseignants chaque année.
A tteignable	Mobiliser les enseignants et les responsables pédagogiques pour organiser et animer ces moments d'échange.
R éaliste	Utiliser les ressources humaines et logistiques déjà disponibles dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en place et faire vivre ce dispositif de manière continue chaque année scolaire.



2.1 Organiser au moins 2 campagnes par an sur la santé mentale et le bien-être (harcèlement, stress, estime de soi, équilibre vie scolaire/personnelle) dans le cadre du Parcours Santé.

S pécifique	Sensibiliser les élèves et la communauté éducative à la santé mentale et au bien-être à travers des campagnes thématiques.
M esurable	Réaliser un minimum de 2 campagnes chaque année et suivre le taux de participation et d'impact.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, les professionnels de santé et les associations partenaires pour concevoir et animer ces campagnes.
R éaliste	Utiliser les ressources disponibles et les dispositifs existants comme le Parcours Santé pour garantir la faisabilité.
T emporelle	Déployer ces campagnes chaque année scolaire, de manière régulière et planifiée.

Projet d'établissement
2025 - 2028



Actions

2.2 Former 100 % du personnel à la détection et l'accompagnement des situations de mal-être.

S pécifique	Développer les compétences du personnel pour identifier et accompagner les situations de mal-être chez les élèves et les collègues.
M esurable	Atteindre un taux de formation de 100 % du personnel concerné avant la date fixée.
A tteignable	S'appuyer sur des formateurs spécialisés et des sessions planifiées dans le calendrier annuel.
R éaliste	Utiliser les dispositifs et ressources de formation existants pour garantir la faisabilité de l'objectif.
T emporelle	Finaliser la formation de l'ensemble du personnel au plus tard en 2026.



Projet d'établissement
2025 - 2028

2.3 Créer un espace de bien-être ou de parole pour le personnel et pour les élèves au sein de l'établissement.

S pécifique	Mettre à disposition un lieu dédié favorisant l'écoute, l'expression et le bien-être des élèves et du personnel.
M esurable	Disposer d'un espace fonctionnel et opérationnel, accessible et utilisé régulièrement par la communauté éducative.
A tteignable	Mobiliser les équipes pédagogiques, administratives et techniques pour l'aménagement et l'organisation de cet espace.
R éaliste	Utiliser les locaux et ressources matérielles disponibles au sein de l'établissement.
T emporelle	Finaliser la création et l'ouverture de l'espace au plus tard en juin 2027.

Actions

3.1 Organiser au moins 3 ateliers par an sur les compétences psychosociales et le leadership collaboratif (prise de parole, gestion de projet, coopération).

S pécifique	Développer les compétences psychosociales et le leadership collaboratif des élèves et du personnel à travers des ateliers ciblés.
M esurable	Organiser un minimum de 3 ateliers chaque année et en suivre la participation et l'impact.
A tteignable	Mobiliser des formateurs, enseignants et intervenants spécialisés pour animer les ateliers.
R éaliste	Utiliser les infrastructures et ressources humaines existantes dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en place ces ateliers chaque année scolaire, de façon régulière et planifiée.



Projet d'établissement
2025 - 2028

3.2 Mettre en place des dispositifs de tutorat et de mentorat entre pairs impliquant au moins 30 % des élèves.

S pécifique	Créer un système de tutorat et de mentorat favorisant l'entraide et la coopération entre les élèves.
M esurable	Atteindre un taux de participation d'au moins 30 % des élèves dans les dispositifs de tutorat et de mentorat.
A tteignable	Mobiliser les équipes pédagogiques et les élèves volontaires pour encadrer et suivre ces dispositifs.
R éaliste	S'appuyer sur les ressources humaines et les outils pédagogiques déjà existants dans l'établissement.
T emporelle	Déployer ces dispositifs et atteindre l'objectif au plus tard en juin 2028.

Actions

3.3 Valoriser les élèves leaders lors d'une cérémonie annuelle de reconnaissance (prix de l'engagement, du tutorat, de la coopération).

S pécifique	Mettre en place un événement dédié pour reconnaître et récompenser l'engagement et le leadership des élèves.
M esurable	Organiser une cérémonie annuelle et suivre le nombre d'élèves valorisés et les catégories de prix attribuées.
A tteignable	Mobiliser les équipes éducatives, les élèves et les partenaires pour planifier et animer l'événement.
R éaliste	Utiliser les ressources matérielles et humaines disponibles pour assurer la faisabilité de la cérémonie.
T emporelle	Organiser cet événement chaque année scolaire, de manière régulière et planifiée.



Projet d'établissement
2025 - 2028

4.1 Créer un événement annuel "Célébration des talents" pour mettre en lumière les réussites individuelles et collectives.

S pécifique	Organiser un événement dédié à la valorisation des réussites des élèves et des projets collectifs.
M esurable	Réaliser cet événement une fois par an et suivre le nombre de participants et de talents valorisés.
A tteignable	Mobiliser les équipes pédagogiques, les élèves et les familles pour préparer et animer la célébration.
R éaliste	Utiliser les ressources humaines et matérielles existantes pour assurer la faisabilité de l'événement.
T emporelle	Mettre en place cette célébration chaque année scolaire, de façon régulière et planifiée.

Actions

4.2 Mettre en place un mur ou espace des réussites physiques et numériques valorisant les productions des élèves.

S pécifique	Créer un espace dédié pour exposer et mettre en valeur les travaux et réussites des élèves.
M esurable	Suivre le nombre de productions affichées et mises en ligne tout au long de l'année scolaire.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, les élèves et l'équipe technique pour alimenter et gérer cet espace.
R éaliste	Utiliser les ressources matérielles et numériques disponibles dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en place et actualiser cet espace de manière continue chaque année scolaire.



Projet d'établissement
2025 - 2028

4.3 Intégrer la valorisation des talents dans la communication externe (site, réseaux sociaux, journal de l'établissement).

S pécifique	Mettre en avant les réussites et productions des élèves à travers les supports de communication externes de l'établissement.
M esurable	Suivre la fréquence et le nombre de publications consacrées à la valorisation des talents.
A tteignable	Mobiliser l'équipe de communication et les enseignants pour collecter et diffuser les informations.
R éaliste	Utiliser les outils de communication déjà en place comme le site web, les réseaux sociaux et le journal de l'école.
T emporelle	Intégrer cette valorisation de manière continue tout au long de l'année scolaire.

Actions

5.1 Renforcer un Conseil des jeunes ou des commissions thématiques, associant élèves et adultes.

S pécifique	Créer un espace de dialogue et de participation pour impliquer les élèves et les adultes dans la vie de l'établissement.
M esurable	Suivre le nombre de réunions, de participants et de propositions concrètes issues du conseil ou des commissions.
A tteignable	Mobiliser les élèves volontaires, les enseignants et les responsables éducatifs pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.
R éaliste	Utiliser les structures existantes et les ressources disponibles pour mettre en place ce conseil.
T emporelle	Mettre en place ou renforcer ce conseil à partir de décembre 2025 et le faire fonctionner régulièrement.



Projet d'établissement
2025 - 2028

5.2 Impliquer au moins 50 % des élèves par an dans des projets participatifs (citoyenneté, développement durable, culture, solidarité).

S pécifique	Encourager l'engagement des élèves à travers des projets concrets dans les domaines de la citoyenneté, de la culture, de la solidarité et du développement durable.
M esurable	Atteindre un taux d'implication d'au moins 50 % des élèves chaque année scolaire.
A tteignable	Mobiliser les enseignants, clubs et associations partenaires pour concevoir et encadrer ces projets.
R éaliste	S'appuyer sur les dispositifs et ressources existants pour faciliter la participation des élèves.
T emporelle	Déployer et suivre ces projets chaque année scolaire de manière régulière.

Actions

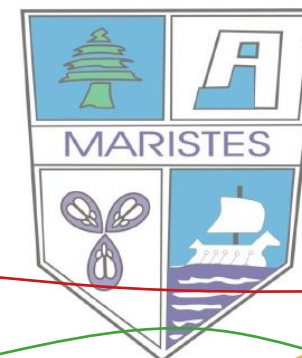
5.3 Mettre en place un budget participatif des élèves, permettant aux jeunes de proposer et voter pour des projets concrets.

S pécifique	Créer un dispositif permettant aux élèves de proposer, sélectionner et suivre des projets financés par un budget participatif.
M esurable	Assurer la mise en place d'un budget participatif opérationnel et suivre le nombre de projets proposés et votés chaque année.
A tteignable	Impliquer les élèves, enseignants et responsables administratifs dans la gestion et la transparence du processus.
R éaliste	Utiliser les ressources financières et logistiques déjà disponibles dans l'établissement.
T emporelle	Mettre en œuvre ce budget participatif au plus tard en 2027.



Projet d'établissement

2025 - 2028





Collège Notre Dame De Lourdes - Jbail/Amchit

Projet d'établissement

2025 - 2028